

14 Port-Gentil

**Développement communautaire
L'Etat offre un bateau au canton Océan**

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

Le don s'inscrit dans le cadre du plan d'investissement communautaire annuel du Fonds de développement des communautés locales (FDCL) rattaché au permis Salsich opéré par la société pétrolière Addax petroleum Oil & Gas Gabon. La cérémonie, présidée par Camille Ambassa, conseiller du ministre du Pétrole, s'est déroulée lundi, au débarcadère du Conseil départemental de Bendje.

LES difficultés qu'éprouvaient les populations des villages Mpembe, Inguendja et Ngongoue, dans le canton Océan, départe-



Photo : Julie Nguimbi



Photo : Julie Nguimbi



Photo : Julie Nguimbi

Camille Ambassa, conseiller du ministre du Pétrole (2e à droite), venu remettre, au nom de l'Etat, au Conseil départemental de Bendjè... Photo du milieu : ... ce nouveau bateau de 20 places. Photo de droite : Le sous-préfet de Mpage, Junior Boukilou, a remercié l'Etat gabonais pour la dotation.

ment de Bendje, ne devraient plus être désormais qu'un triste souvenir. L'Etat gabonais, préoccupé de les sortir de l'enclavement, leur a offert lundi, un bateau de 20 places mesurant 14 m de long, 2,80m

de large. Il s'agit d'une embarcation poussée par deux moteurs hors-bord de 100 chevaux chacun, et capable de transporter 7 tonnes de marchandises. La cérémonie, présidée par Camille Ambassa, conseil-

ler du ministre du Pétrole et des hydrocarbures, s'est déroulée lundi matin au débarcadère du Conseil départemental de Bendje (CDB). Outre le sous-préfet de Mpage, Junior Boukilou, assurant l'intérim du préfet de Bendje et le secrétaire général du CDB, Francis Bengault, le directeur général adjoint d'Addax petroleum Oil & Gas Gabon (APOGG), Mavoungou Roger Sickout et les chefs de village concernés ont pris part à cette manifestation.

Dans son mot de circonstance, Camille Ambassa a remercié la société APOGG, entreprise citoyenne qui, selon lui, suit les directives

des pouvoirs publics. Il a rappelé que cette dotation de l'Etat "et non d'Addax Gabon" s'inscrit dans le cadre du plan d'investissement annuel du Fonds de développement des communautés locales (FDCL), rattaché au permis Salsich opéré par l'entreprise susmentionnée.

Son acquisition avait été jugée nécessaire par le comité technique chargé de piloter l'exécution de ce fonds.

Il a souligné, avec insistance, que cette embarcation n'est la propriété de personne, et qu'elle est placée sous la gestion du Conseil départemental pour ne servir que les po-

pulations des trois villages ci-haut cités. Des propos appuyés par le sous-préfet Boulikou Junior.

Le secrétaire général du CDB, tout en remerciant l'Etat pour ce geste qui, a-t-il soutenu, arrive à point nommé, a promis que le bateau sera géré dans le strict respect du cahier de charges.

A noter que c'est dans le même esprit que le directeur général adjoint d'Addax Gabon, Mavoungou Roger Sickout, avait, le 18 octobre dernier, remis au CDB, 70 kits d'éclairage à l'énergie solaire de type Ulitium 4 de marque Total, ainsi que 5 débroussailleuses.

**Violences faites aux femmes et Sida
L'ADDFE fait le lien dans la cité pétrolière**

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil / Gabon

Chaque année, la communauté internationale consacre une journée aux violences faites aux femmes (25 novembre) et une autre à la lutte contre le Sida (1er décembre). L'Association pour la défense des droits de la femme et de l'enfant (ADDFE) a commémoré en différé, au service provincial de la Famille, ces deux journées à Port-Gentil, en faisant le lien entre les violences faites aux femmes et la propagation du Sida.

Selon Marie Louise Enié, présidente de cette Ong gabonaise, au Gabon, 52% de femmes déclarent avoir subi des actes de violences physiques. Et, parmi celles-ci, 21% ont subi des violences sexuelles. Les auteurs de ces violences sont généralement des proches (mari, partenaire, proche parent, dans 45% des cas).

Or, selon l'Onusida, les femmes ayant subi ce type de violences sont trois fois plus infectées que les autres. Il y a donc lieu de considérer qu'il y a un lien entre les violences basées sur le genre et l'infection au VIH/Sida. En effet, ces



Photo : Ambonguilat

La présidente de l'ADDFE, Marie Louise Enié exposant sur le lien entre les violences faites aux femmes et le sida.

violences se traduisent bien souvent par des rapports sexuels forcés, sans précaution aucune et accroissant le risque de contamination. La femme ayant un mari ou un partenaire violent n'ose pas négocier l'utilisation du préservatif et est donc plus exposée. C'est pourquoi, les femmes victimes de viol devraient systématiquement se faire dépister.

Mais il n'y a pas que la violence physique, a soutenu l'oratrice : la violence économique, par ces temps de précarité, fragilise également la femme, singulièrement la jeune fille. Circonstance aggravante, beaucoup de femmes sujettes aux violences n'osent pas dénoncer le sort

qu'elles subissent. Toutes ces situations et la multiplication des partenariats sexuels constituent des freins à la double lutte contre les violences faites aux femmes et contre la propagation du Sida.

Des échanges avec un public venu nombreux, majoritairement féminin, il ressort que face à cet état des faits, l'accent doit être mis sur la sensibilisation des hommes et des femmes, et sur l'éducation à une sexualité responsable.

L'autonomisation de la femme est également en bonne place pour donner à la gent féminine les arguments sociaux et économiques pour qu'elle puisse, en matière de sexualité, faire des choix en connaissance de cause.



Photo : Ambonguilat

Une nombreuse assistance, majoritairement féminine, a participé au débat.

A mon Cher frère
AYI MEKAME
Jean Claude

21 décembre 1988
21 décembre 2016

Déjà 28 ans que tu nous a quitté, mais tu es toujours présent dans nos esprits.
En ce jour et à jamais, ton frère, ton fils, tes neveux et nièces, sans oublier tes amis et collègues se souviendront toujours de toi.

Ton frère NYARE MEKAMR Jean Philippe qui t'aime !